



MANIFESTE D'INTENTION

LE CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION EN COMMERCE (CQIC)
ET
LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES DU COMMERCE (PICOM)

Préambule

Centre Québécois d'Innovation en Commerce (CQIC) représenté dans cet acte par son directeur général par intérim, M Marc Tremblay.

TechnoMontréal représenté dans cet acte par sa Présidente-directrice générale, Mme Lidia Divry, ci-après aux fins de la Grappe de l'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) du Grand Montréal.

Le pôle de compétitivité des industries du commerce (PICOM) représenté dans cet acte par Patrick Brunier

CONSIDÉRANT QUE la mission du CQIC est de mobiliser l'industrie du commerce et l'écosystème d'innovation pour développer le commerce du futur répondant, en tous lieux et en tout temps, aux besoins et exigences des consommateurs, de façon efficace, distinctive et profitable, favorisant ainsi la prospérité et la croissance de l'ensemble de ses partenaires.

CONSIDÉRANT QUE la mission de TechnoMontréal est de mobiliser le réseau des technologies du Grand Montréal afin de mettre en œuvre des stratégies qui accélèrent l'innovation, la compétitivité, la croissance et le rayonnement de l'industrie.

CONSIDÉRANT QUE la mission du PICOM est de favoriser le développement de l'innovation compétitive visant à aboutir au déploiement de nouvelles solutions avec l'acquisition d'un avantage concurrentiel pour préparer le commerce du futur. L'ingénierie apportée par le pôle, permet de conclure des partenariats à haute valeur ajoutée entre les entreprises et la recherche publique pour développer les innovations répondant aux enjeux économiques de la filière sur son marché domestique et au plan international.

CONSIDÉRANT QUE CQIC, TechnoMontréal et PICOM partagent une vision commune autour du soutien à l'innovation dans le secteur du commerce de détail et expriment leur volonté de collaborer pour favoriser le développement de projets collaboratifs particulièrement innovants et la croissance de leurs entreprises membres dans le cadre du présent Manifeste d'intention, CQIC, TechnoMontréal et PICOM ont convenu de ce qui suit :

Objectifs

1. De collaborer à l'élaboration d'une entente de partenariat ayant pour objectifs de développer un corridor d'affaires et d'innovation entre les parties. Plus spécifiquement, cette entente visera les objectifs suivants :
 - a. L'organisation de conférences, séminaires ou workshops au bénéfice direct des entreprises membres des parties ;
 - b. La réflexion et le partage d'informations sur le programme de maillage et de développement d'innovations en collaboration avec les parties;
 - c. La facilitation du développement des rencontres d'affaires entre les entreprises membres de chacun des parties;
 - d. Le rapprochement des centres de recherches et des entreprises technologiques dans l'implication de projets de R&D
 - e. La réflexion et le partage d'informations sur les modèles ou systèmes économiques de l'industrie du commerce du Québec et de la France;
 - f. La réflexion et le partage d'informations sur les meilleures pratiques d'affaires pour les parties;
 - g. La facilitation de la diffusion des innovations des parties sur les marchés internationaux

Les parties conviennent de coopérer étroitement et de se consulter dans le développement de cette entente de partenariat en vue de finaliser une entente de partenariat en 2019.


Afin de faciliter la mise en œuvre courante du présent Manifeste d'intention, des contacts directs sont établis entre les représentants des parties.

Le présent Manifeste prend effet à la date de sa signature par les représentants autorisés des Parties.

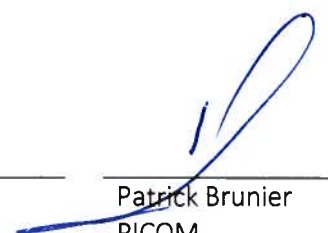
EN FOI DE QUOI les soussignés, représentants dûment autorisés de CQIC et TechnoMontréal, d'une part, et PICOM, d'autre part, ont signé le présent Manifeste d'intention en deux exemplaires originaux en langue française, le 24 octobre 2018 à Marcq-En-Baroeul, en France, indiqués ci-après :



Marc Tremblay
CQIC



Lidia DIVRY
TechnoMontréal



Patrick Brunier
PICOM